



Annulation de préavis refusé

Par **anseline**, le **31/12/2008** à **10:56**

bonjour,je fais construire une maison depuis novembre 2007;celle ci n'est pas fini.mon constructeur veut me la livrer sans le crépit,ce que je refuse.il y a 3 mois, il m'a dit de donner mon préavis à mon service hlm,ce que j'ai fait.le préavis s est terminé hier .J'avais envoyer yn recommandé pour annuler mon préavis mais celui ci a été refusé car mon appartement a été réattribué.Je suis toujours dans mon logement faute d endroit ou aller.que va t il m arriver?Qu'est ce que je risque?la loi interdit toute expulsion entre le 1er novembre et le 15 mars,est ce que je peux bénéficier de ce droit?merci de me répondre car je suis à bout nerveusement....